

# AVIS AU PUBLIC

## ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA CONSTRUCTION D'UN POSTE DE SECOURS ET LA CREATION D'UNE RAMPE D'ACCES PLAGE DU PAVILLON ROYAL

Le public est informé qu'en application de l'arrêté municipal 2018/235, il sera procédé à une enquête publique portant sur le dossier de construction d'un poste de secours et de création d'une rampe d'accès plage du pavillon royal.

Le dossier d'enquête publique sera consultable à la Mairie, Place Sauveur Atchoarena, 64210 BIDART ainsi que sur le site internet de la mairie de Bidart ( [www.bidart.fr](http://www.bidart.fr)).

Du **lundi 02 juillet 2018 au vendredi 03 août 2018**, le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture de la Mairie et chacun pourra consigner éventuellement ses observations : soit sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser, par voie postale ou électronique ([secretariat@bidart.fr](mailto:secretariat@bidart.fr)), au commissaire enquêteur au siège de l'enquête fixé à la Mairie de Bidart, soit sur le registre électronique accessible sur le lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/829>

M. Pierre LAFFORE a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par décision du Tribunal Administratif de PAU n° E 18000038/64 du 04/05/2018.

Il recevra les observations du public :

- **lundi 02 juillet 2018 de 9h00 à 12h00 ;**
- **mardi 17 juillet 2018 de 14h00 à 17h00 ;**
- **vendredi 03 août 2018 de 14h00 à 17h00.**

Toute personne intéressée pourra, à l'issue de l'enquête, demander communication du rapport des conclusions du commissaire enquêteur auprès de la Mairie de Bidart.

Fait à Bidart, le 12/06/2018



Le Maire,

**Emmanuel ALZURI**